

TIZI-OUZOU

Qui a peur de la révision du Plan d'occupation du sol ?

«Les absents ont toujours tort.» On a eu l'occasion de vérifier, encore une fois, la véracité de cet adage populaire lors de la troisième réunion, mercredi 9 avril, consacrée à l'examen du Plan d'occupation du sol (POS) de la Nouvelle Ville.

Le blocage imputé précédemment à l'absence de bureaux d'études relèverait plutôt de la direction de l'urbanisme et de la construction à en juger par les justifications avancées par lesdits bureaux d'études. Les convocations leur parviendraient, à chaque fois, avec plusieurs jours de retard sur la date indiquée. L'ordre de service initial leur a été signifié avec un an de retard, selon M. Benamara, adjoint au P/APC de Tizi-Ouzou chargé de l'aménagement et de l'urbanisme, celui du redémarrage n'est pas encore délivré

d'après le représentant d'un des deux bureaux d'études chargés de l'opération. Pire encore, la représentante de la direction de l'urbanisme et de la construction, maître d'ouvrage et organisatrice de la réunion a, après avoir fait une brève apparition, quitté la salle de délibérations de l'APC en confiant ses dossiers à son collègue inspecteur. Ouverte par le vice-président chargé de l'aménagement et de l'urbanisme, avec 2 heures de retard sur l'horaire prévu, la réunion fut renvoyée une nouvelle fois après que le président

de séance eut déploré la défaillance de la DUC en rappelant que l'examen des dossiers ne peut se faire en l'absence du maître d'ouvrage et initiateur de la réunion. Les représentants des bureaux d'études eurent l'occasion de s'expliquer, le représentant du wali soulignera le tort que l'on cause ainsi aux citoyens tandis que les représentants des coopératives et comités de quartier présents, très mécontents d'attendre durant des années une solution qui s'éloigne sans cesse, firent entendre leur ras-le-bol promettant de se concentrer sur les actions à entreprendre pour se faire entendre. Qui a peur de la révision du POS de la Nouvelle Ville et pourquoi ? Difficile d'y répondre sans prendre en consi-

dération les enjeux patrimoniaux, économiques, environnementaux et autres de la révision. On ne parlerait pas, à titre d'exemple, de révision, aujourd'hui, si la planification urbaine avait pris en considération tous les paramètres du développement du chef-lieu de wilaya. Nonobstant son rôle de capitale régionale, Tizi-Ouzou avait été gérée comme n'importe quelle localité secondaire avec des normes élastiques et instables.

La nécessité d'en faire une capitale régionale moderne répondant à tous les besoins de ses résidents et de tous ses hôtes s'impose de toute urgence, elle ne se fera pas sans mal mais il faut l'espérer, dans l'équité et la justice.

B. T.

AZAZGA

Dissolution de l'association des commerçants

L'Association des commerçants et artisans d'Azazga (Acada) a prononcé le 4 avril dernier sa dissolution à travers un communiqué rendu public. Une décision surprenante qui a eu l'effet d'un coup de théâtre aussi bien parmi les citoyens que les élus locaux.

Décidée à l'issue d'une assemblée générale, la dissolution est motivée par «le constat de défaillance de la majorité des membres de l'exécutif, du conseil et des adhérents et le manque de mobilisation des commerçants», peut-on lire dans l'avis de dissolution qui motive le recours à cette décision extrême par le souci «d'éviter des polémiques avec notre administration locale qui nous accuse de manipulation politique malgré la réussite totale de la grève du 24 mars où les commerçants ont exprimé leur inquiétude devant la situation», allusion à l'APC, accusée, rappelons-le, par l'Acada d'officialiser le commerce informel en autorisant la tenue d'un marché de proximité deux jours par semaine en sus du marché hebdomadaire,

chose assimilée à une tentative de déstabilisation politique par le P/APC (voir éditions précédentes).

L'Acada qui n'a pas souhaité entrer en conflit avec l'APC qu'elle considère comme un partenaire a eu ainsi recours à cette décision radicale qui est loin d'arranger les choses dans le sens où c'est un dur coup porté à la cohésion sociale de cette ville économique. D'ailleurs, des

membres de l'exécutif communal qui se sont exprimés à titre personnel sur le sujet ont, nonobstant toute l'adversité engendrée par cette affaire, affirmé «ne pas se féliciter de cette dissolution» arguant que c'est une perte pour la ville qui a besoin, selon eux, d'un tissu associatif fort pour mener à bon port les objectifs de développement de la commune.

S. H.

LARBAË-NATH-IRATHEN

Opération «ville propre»

L'APC de Larbaë Nath-Irathen, avec la collaboration du mouvement associatif (associations culturelles, associations à caractère social et sportif) de cette commune, organise une action de volontariat au chef-lieu de cette localité mardi 15 avril 2008 sous le slogan «ville propre». En effet, des moyens humains et matériels seront mobilisés avec le concours de toutes les associations qui participent à cette louable initiative pour le nettoyage des artères de la ville de Larbaë-Nath-Irathen. Une campagne de reboisement est aussi envisagée parallèlement à cette action de nettoyage.

Notons que cette initiative citoyenne d'intérêt général a été inscrite au programme des festivités commémoratives du 28^e anniversaire du Printemps berbère proposé par la collectivité locale de Larbaë-Nath-Irathen.

Hamid Meradji

APRÈS LA MORT DE SA SŒUR À L'HÔPITAL DE BOUIRA

Un citoyen demande des sanctions contre les fautifs

Les faits remontent à la nuit du 2 au 3 avril. T. K., âgée de 44 ans, a été admise à 21 h à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Bouira pour des douleurs aiguës au niveau de l'abdomen. Après auscultation par le médecin de garde, il s'est avéré qu'elle souffrait d'occlusion intestinale. De fait, elle fut mise en observation en attendant d'être admise pour une opération chirurgicale.

A l'arrivée du chirurgien à 2 h du matin, elle fut mise en diète en attendant son opération. Malheureusement, celle-ci ne fut pas réalisée et le lendemain matin, le chirurgien qui prendra la relève ne fera pas cette opération. La malade, pendant tout ce temps, souffrant et hurlant de douleur, fut mise sous perfusion, mais vu la lenteur de sa prise en charge, elle rendit l'âme vers 17 h le 3 avril 2008. Son frère

Lakhdar, qui nous relate ce drame, nous dira que sa sœur a rendu l'âme dans ses bras. Il ne put retenir des larmes de douleur et d'impuissance face à ce qu'il qualifie de «laxisme et de meurtre».

Aussi, tout en avisant les responsables hiérarchiques de la santé au niveau local, T. Lakhdar a décidé de porter plainte au niveau du tribunal de Bouira pour «non-assistance à personne en danger,

fautes professionnelles et négligence ayant causé un décès». Après avoir écouté ce citoyen, nous nous sommes rapprochés du directeur et du représentant des travailleurs de cet hôpital. Pour le directeur,

il s'agit d'abord de distinguer entre une personne et l'institution qu'il représente, à savoir l'hôpital de Bouira. A ce sujet d'ailleurs, même le plaignant a tenu à souligner le comportement exemplaire et humanitaire de l'ensemble du personnel qui était de permanence, depuis le médecin de garde jusqu'aux infirmiers, qui avaient tout fait et même remué ciel et terre pour que la patiente soit prise en charge convenablement par le chirurgien, en vain. Ainsi, le direc-

teur, cette mise au point étant faite, nous dira qu'une enquête a été enclenchée sur son ordre pour situer les responsabilités dans cette affaire.

Pour sa part, le représentant syndical nous dira que cette affaire est très grave et qu'il est en coordination avec le directeur pour déterminer le degré de responsabilité des deux chirurgiens. Pour lui, «la patiente qui souffrait d'occlusion intestinale aurait pu être opérée rapidement». Pourquoi le chirurgien avait-il mis tout ce temps, c'est-à-dire de 21 h jusqu'à 2h du matin ? Pourquoi n'a-t-elle pas été opérée rapidement ? Ce sont les réponses à ces questions qui devront lever le mystère sur cette affaire.

Y. Y.

SKIKDA

La ville aura son parc d'attractions

Le choix du terrain a été fixé à l'issue d'une récente visite d'inspection du wali, une assiette foncière d'une superficie de 3 ha située derrière l'ancien parc à fourrage de l'APC, à proximité de la Maison de l'enseignant. Pour rappel, l'association Ecologica, versée dans les actions à caractère environnemental, a été derrière l'idée d'un parc d'attractions et c'est elle qui a opté pour ce même terrain. Le dossier transmis à l'époque, en 1999, aux autorités compétentes n'a pas eu l'effet boomerang. Huit ans après, on semble adhérer à cette cause. A proximité du parc, il est annoncé la réalisation d'un hôtel urbain sur un terrain de 1500 m². Skikda, vu sa position stratégique et ses atouts touristiques, souffre d'un manque criant de centres de loisirs, espaces conviviaux et autres clubs de regroupement citoyen et familial.

En général, le week-end, des familles skiddées font le bonheur des autres régions limitrophes comme Annaba et Constantine. A Skikda, les fins de semaine sont le début ! Il n'y a qu'à voir l'afflux des familles lors des journées de fonctionnalité provisoire du centre équestre de Hamadi Krouma pour se rendre à l'évidence de l'impératif d'un lieu de regroupement. Espérons que la réouverture de ce centre soit pour bientôt.

Actuellement, deux forêts récréatives retiennent l'attention des autorités compétentes. La première à Filfila, qui a déjà été ouverte au public dans des conditions folkloriques à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, le 1^{er} juin 2006. Le projet inauguré par l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Yahia Guidoum, lors d'une visite d'inspection en février 2006 s'est vu allouer 112 millions de dinars. Selon les termes de l'étude, il a été prévu l'installation de sites et de jeux urbains et la réalisation de commerces en structures à condition de sauvegarder la forêt en l'état.

Deux ans après, on serait encore dans l'incapacité de concevoir un programme d'animation et de loisirs. La deuxième surplombe la route supérieure de Stora, les travaux d'aménagement seront lancés incessamment et des espaces et services concédés aux privés.

Zaid Zoheir

CIRCULATION À DJELFA

Le calvaire des automobilistes

L'élaboration d'un diagnostic des conditions de déplacement, et la conception des schémas d'organisation du système de circulation dans la ville de Djelfa tardent à voir le jour. La mauvaise fluidité de la circulation cause actuellement beaucoup de désagréments aux citoyens qu'ils soient automobilistes ou piétons.

Des dysfonctionnements sont quotidiennement constatés au niveau des ronds-points. Ces derniers ont certes régulé et amélioré la circulation, mais beaucoup de difficultés subsistent encore pour cette ville de plus de 350 000 habitants. Le plan de circulation, qui n'est en fait qu'un outil de gestion, permet l'utilisation rationnelle et optimale de l'espace existant et ce, pour assurer le droit de déplacement dans la ville à tout un chacun.

La création de nouveaux marchés à travers les quartiers populaires pour éviter la concentration dans certains marchés du centre-ville et la programmation d'un horaire de circulation des poids lourds sont des solutions à envisager. Il faut signaler qu'en plus des difficultés de circulation, le transport urbain laisse à désirer. Malgré la mise en circulation des nouveaux bus de la nouvelle entreprise de transport (ETD) et la présence de plus de 700 taxis urbains, plusieurs quartiers ne sont desservis que partiellement.

Les lignes de 100-Maisons, Boutrifis, Berrebih et Aïn Chih sont convenablement assurées. Le plus grand problème demeure celui des cités El-Wiam et 5-Juillet. Pour cette dernière, la plus peuplée, il est très rare de trouver un taxi à midi. Ceux qui d'habitude assuraient cette liaison se détournent aux heures de pointe vers d'autres destinations «plus tranquilles» et moins distantes, laissant ainsi les gens dans l'attente et le désarroi total. Et que dire des plaques de signalisation routière.

Elles sont anarchiquement installées, sans aucune étude, ou parfois inexistantes dans plusieurs rues. Les stationnements jours pairs et impairs ne sont nullement respectés ni réprimandés. Signalons au passage que plusieurs citoyens ont pris la mauvaise habitude de marcher sur la chaussée ajoutant à la difficulté de la circulation des véhicules.

Bekai Bensaïd